

## ACCOMPAGNEMENT À LA PRATIQUE DES SOINS PALLIATIFS

DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES PAR LA FORMATION



### PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel soignant et accompagnant

### PRÉREQUIS

Pas de prérequis exigés pour cette formation

### PROFIL DE L'INTERVENANT

Psychologue, Infirmier - Infirmier avec DU Soins palliatifs

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mieux accompagner jusqu'à la mort des personnes en fin de vie
- Approfondir la réflexion et les connaissances sur la pratique des soins palliatifs
- Comprendre les enjeux éthiques autour de la fin de vie
- Développer des stratégies relationnelles vis-à-vis des situations difficiles
- Identifier les besoins du mourant et ceux de ses proches

### ÉLÉMENTS DE CONTENU

#### La relation personnelle à la mort, aux mourants

- Les résonances personnelles face à la fin de la vie, la mort, le corps détérioré et souffrant, le contact physique avec le mourant
- Les derniers moments de la vie, les différentes étapes, à partir du travail du Dr KUBLER-ROSS
- Identification des étapes du mourir, dans les attitudes, les paroles des personnes
- Les implications personnelles face à la "Vérité", la dire ou se taire, quelles significations pour le soignant ?
- Le travail de deuil du soignant

#### Dispenser des soins palliatifs aux personnes en fin de vie

- Les étapes de la fin de vie
- Les soins palliatifs et de la démarche palliative, modes d'organisation, aspects réglementaires
- La prise en compte de la douleur et de la souffrance
- Prendre soin de la personne en fin de vie
- La relation d'aide
- La relation et la communication aux familles
- Le moment de la mort
- L'équipe, point-clé lors des derniers moments de la vie d'une personne : place de chacun, dans sa fonction
- Savoir faire appel à des compétences extérieures dans les situations difficiles (équipe mobile de soins palliatifs)
- La participation des professionnels à des espaces de parole : verbalisation des vécus difficiles
- La gestion du stress

#### Fin de vie et droits du patient

- De la loi du 4 mars 2002 à la loi du 22 avril 2005 relative aux droits du patient en fin de vie

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alterneront, selon les besoins du groupe en formation :

- Exposés du formateur
- Échanges animés par le formateur
- Analyse de la pratique professionnelle
- Travaux en sous-groupe



## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un processus évaluatif complet de la réussite des objectifs de la formation :

• Recueil écrit et oral des attentes

• Feed-back tout au long de la formation

• Évaluation des connaissances acquises en fin de formation



• Bilan oral de la formation  
Questionnaire de satisfaction

• Compte rendu individuel du formateur  
(envoyé à l'établissement)

Le client dispose d'un interlocuteur pour échanger à tout moment sur l'ingénierie de la formation, les objectifs, les modalités de réalisation et d'organisation, les conclusions de la formation.

## DÉLAIS D'ACCÈS ET ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC

- **Pour nos formations INTRA**, les délais d'accès à la formation et l'accessibilité des publics en situation de handicap sont définis par l'établissement accueillant.
- **Pour nos formations INTER**, le planning de nos formations est accessible sur le site de l'IRFA et permet l'inscription et l'entrée en formation des publics jusqu'à la veille du démarrage de l'action.

L'ensemble de nos lieux d'accueil sont accessibles aux personnes en situation de handicap, par ailleurs un référent handicap est identifié au sein de l'organisme.

## TARIFS

L'IRFA est exonéré de TVA en application de l'article 261-4-4° du Code Général des Impôts.

- **Pour nos formations Intra** : à titre indicatif, 1250 euros par jour selon les besoins de l'établissement et le profil du formateur, pour un groupe de 15 personnes maximum.
- **Pour nos formations Inter** : 720 euros.



### UN PROJET DE FORMATION DANS VOTRE RÉGION ?

Contactez-nous pour une mise en relation avec nos conseillers et responsables de formation



02 33 29 66 51



infos@irfa-formation.fr